



TRIATHLON CLUB GENEVE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 FEVRIER 2024

Association :
Triathlon Club Genève
Centre sportif des Vernets
Rue Hans-Wilsdorf 4
CH-1227 Les Acacias

Lieu de l'AGO : Office Cantonal de la Culture et du Sport, chemin de Conches 4 - 1231 Conches.

Début de la séance à 19h05

Liste des présents (40) Se référer à l'annexe (feuille de présence de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27.02.2024)

Membres excusés (10) : Sandrine Ruckstuhl, Sandrine Charlaix, Britta McKichan, Mathieu Girardin, Dimitri Montout, Jérôme Pittet, Laurene Dulac, Charly Haymoz, Laura Dumauthioz, Gabriella Halom.

Comité 2024:

Thomas Huwiler, président et président de la séance
Mathilde Garcia-Lopez, vice-présidente
Julien Boucher, responsable financier et administration
Romain Nicole, responsable financier et administration
Lionel Binz, conseiller juridique
Sophie Amans, secrétaire générale, et en charge de la rédaction du P.V.

Ordre du jour

Accueil des membres
Nomination des scrutateurs
Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2023
Rapport du président
Situation des membres
Présentation des comptes 2023
Rapport des vérificateurs des comptes
Election des vérificateurs des comptes 2024
Présentation du budget 2024
Décharge au comité et au trésorier
Election comité
Cotisations 2024
Modification des statuts
Divers

Remerciements et Clôture

Procès-verbal

1. Accueil des membres

Signature de la feuille de présence.

2. Nomination des scrutateurs

Ansgar Kauf

Stéphane Rollier

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2023

Approuvé par l'Assemblée générale, sans modifications.

4. Rapport du président

Thomas H. présente :

- Une rétrospective des performances sportives des membres du TCG en 2023
- Félicite le travail effectué par les équipes Communication et Événementiel en 2024 et annonce l'arrivée d'Anais H. à la commission communication en 2024.
- Lance un appel aux idées, à rejoindre les commissions.
- Présente les progrès du comité jusqu'à ce jour et les objectifs objectifs à court et moyen termes. Au 27 Février 2024, le comité a repris les activités de secrétariat adulte et jeunes, ce qui s'inscrit dans une démarche de mutualiser les sections adultes et jeunes/TRG et permet de réaliser une économie de CHF 14'400.- par an ; a défini des critères de sélection TRG ; a établi des contrats de travail avec chacun des coaches, permettant de formaliser les relations ; a repris la tenue de la comptabilité et l'établissement des fiches de salaires, ce qui permet une nouvelle économie d'environ CHF 5'500.- par an ; a renouvelé les partenariats avec nos principaux partenaires Running Planet et Bike Passion ; a négocié les lignes d'eau, permettant le maintien de l'offre d'entraînement.

5. Présentation des comptes 2023

Tanguy Noël présente le compte de résultat et le bilan 2023 en détaillant les différents comptes. Le résultat net de l'exercice 2023 s'élève à CHF 16'545.-.

Questions & Réponses :

A quoi correspondent les CHF 2'000.- provisionnés pour le sponsoring en 2023 ?

Ce montant correspond à un produit de sponsoring que le TCG s'attendait à recevoir de la part d'AXA WINTERTHUR. Le produit de sponsoring n'a pas été reçu et les CHF 2'000.- correspondent à l'extourne comptable qui a dû être faite en conséquence.

A quoi correspondent les produits dans le compte « Participation au camp de Pâques Genève » ?
Il s'agit d'une participation des athlètes ayant effectué le camp de Pâques à Genève.

6. Rapport des vérificateurs des comptes

Tibor Luka, vérificateur des comptes 2023, effectue la lecture du rapport d'examen (en annexe).

Il confirme :

- Que la comptabilité est tenue de façon régulière et précise
- Le résultat net de l'exercice 2023 : CHF 16'544.78.
- Le montant des fonds propres au 31.12.2023, après allocation du bénéfice: CHF 20'255.10.-.

Les deux vérificateurs 2023, Tibor Luka et Stéphane Rollier recommandent à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes 2023.

Vote des membres

Les comptes 2023 sont approuvés par l'Assemblée générale.

7. Élection des vérificateurs de comptes 2024

Vote des membres

Tibor Luka et Stéphane Rollier sont élus par l'Assemblée générale.

8. Présentation du budget 2024

Romain Nicole présente le budget 2024 en détaillant chaque ligne budgétaire.

Questions & Réponses :

Est-ce que le TCG peut obtenir le label OR et donc, une subvention plus conséquente ?

En 2024, le TCG ne répond pas aux critères permettant d'obtenir le label OR.

Pourquoi avoir anticipé un nombre total de membres aussi faible ?

Le budget a été établi sur la base de 120 membres payant une cotisation à taux plein, à CHF 650.-. Le nombre a été retenu après études des tendances sur les 3 dernières années. Depuis 2021, le nombre net d'entrées au club est décroissant.

Le budget semble être très conservateur, quelle est la raison ? Un budget trop conservateur peut conduire à la restitution d'une part des subventions en cas d'excédent en fin d'exercice.

L'établissement d'un budget n'est pas un exercice évident, généralement les charges sont légèrement surévaluées et l'on évalue les produits de manière prudente. Au vu de la tendance des dernières années, le comité a volontairement établi un budget conservateur. La tenue de la comptabilité s'effectuant de manière mensuelle, les dépenses pourront éventuellement être ajustées selon la tendance observée.

Vote des membres

Le budget 2024 est approuvé par l'Assemblée générale.

9. Décharge au comité et au trésorier sortants

Vote des membres

La décharge au comité et au trésorier sortants est approuvée par l'Assemblée générale.

10. Situation des membres

Julien Boucher fait un état des lieux du nombre d'entrées et sorties depuis 2021, pour les sections Adultes et Jeunes, démontrant une tendance négative avec une chute du nombre de membres.

Une relance pour le paiement des cotisations sera envoyée, avant la radiation de la liste des membres.

Ansgar Kauf se propose en soutien pour aider au recrutement de nouveaux membres.

Questions & Réponses

Le club est-il actif quant au recrutement des membres ?

Oui, le club travaille activement au recrutement des membres via des communications sur les réseaux sociaux ou sur le site internet par exemple. Le club est aussi présent au long de l'année sur les événements clés qui drainent de nouveaux membres, notamment le Triathlon de Genève. Le club compte également sur les membres en tant qu'ambassadeurs pour promouvoir activement le club.

11. Élection du comité

Lionel Binz explique que l'art. 12 des statuts actuels prévoit de procéder à l'élection du comité, même si le comité actuel a déjà été élu lors de la précédente assemblée générale, en principe pour un mandat de trois ans, selon l'art. 14 des statuts. Il informe qu'aucune candidature n'a été déposée dans l'intervalle.

Vote des membres

Le comité est réélu par l'Assemblée générale.

12. Cotisations 2024

Les cotisations 2024 se feront sur la base de 12 mois consécutifs, avec renouvellement tacite au bout de 12 mois. Le prix de la cotisation est de CHF 650.- annuel.

Pour les anciens membres, le renouvellement tacite se fait à partir de janvier de chaque année. En janvier 2024, les membres ont reçu un appel à cotisation pour l'année 2024. En janvier 2025, ils recevront un appel à cotisation pour l'année 2025. Etc.

Pour les nouveaux membres, l'adhésion démarrera au moment de leur inscription, pour 12 mois consécutifs. Si un membre rejoint le club en juillet 2024, il s'acquittera d'un montant de CHF 650.- pour la période de juillet 2024 à juillet 2025. En juillet 2025, il recevra un appel à cotisation pour les 12 prochains mois, de juillet 2025 à juillet 2026.

Les cotisations reçues pour les nouveaux membres 2024 seront provisionnées comptablement au prorata sur les exercices 2024 & 2025.

13. Modification des statuts

Lionel Binz présente les articles qui sont proposés à la modification : Articles 5 Membres et 18 Signature et représentation de l'association.

- Art. 5 modifié et Art. 5a (nouveau): précisions quand aux droits et obligations de chaque catégorie de membres (Membres actifs, membres bienfaiteurs, membres d'honneur).
- Art. 18 : modification du pouvoir de signatures du comité (suppression de l'obligation de signature du Président).

Il indique aussi que d'autres modifications statutaires seront vraisemblablement proposées à l'avenir pour procéder à un « toilettage » et mieux coller aux activités du club.

Questions & Réponses

Tous les membres du comité sont-ils toujours présents aux réunions ?

Oui, les décisions sont toujours prises de façon collective et le Président est toujours au courant des discussions et des éventuels documents à signer.

Pouvez-vous expliquer plus en détails la différence entre membre actif VS membre bienfaiteur ?

Le membre actif participe à la vie du club. La participation à la vie du club se définit par la participation aux entraînements et aux évènements. Les entraînements représentent une part conséquente de la vie du club, les membres actifs ont accès à 1'700 heures d'entraînement annuelles. La vie du club se définit aussi par tous les avantages accordés aux membres actifs du TCG, tels que les réductions chez les partenaires ou la licence club *Swiss Triathlon* à tarif réduit. Enfin, les évènements organisés par le TCG font aussi partie intégrante de la vie du club. Tous les évènements qui nécessitent un encadrement par un coach du TCG, une structure sportive, sont exclusivement réservés aux membres actifs. Les évènements type anniversaire du club ou soirée de Noël, qui sont aussi ouverts aux familles, seront ouverts aux membre bienfaiteurs.

Peut-on avoir plus de détails quant à la participation des membres bienfaiteurs aux évènements hors entraînements ?

Les évènements organisés par le TCG sont réservés aux membres actifs. La plupart des évènements nécessitent un encadrement par un coach du TCG, sont organisés avec un partenaire du TCG ou sont organisés au sein d'une structure sportive mise à disposition pour le TCG. Les membres bienfaiteurs n'ont pas accès à ces évènements.

Les évènements ouverts aux externes, type anniversaire du club ou soirée de Noël, seront aussi ouverts aux membres bienfaiteurs.

Ivo Pedruzzi suggère de modifier le libellé de « Membre bienfaiteur » à « Donateur », car avec la modification proposée cette catégorie de personne n'est plus « membre » du club à proprement parler.

Vote des membres

- Article 5 (modifié) et art. 5a (nouveau) avec le libellé « Membre bienfaiteur » : refusé par l'Assemblée générale, à la majorité qualifiée des deux tiers de membres présents.
- Article 5 (modifié) et art. 5a (nouveau) avec le libellé « Donateur » en lieu et place de « Membre bienfaiteur » : approuvé par l'Assemblée générale, à la majorité qualifiée des deux tiers de membres présents.
- Article 18 (modifié) : approuvé par l'Assemblée générale, à la majorité qualifiée des deux tiers de membres présents.

14. Divers

Jérôme Godeau, Responsable relève et élite à l'Office Cantonal de la Culture et des Sports, remercie le Comité et le Club, et notamment le travail fait au sein du TRG.

Patrick Sottas souhaite remercier Tanguy Noël pour son travail.

Questions & Réponses

Quels sont les projets à venir ?

Thomas Huwiler informe sur le travail en cours au sujet de la planification annuelle des entraînements, des compétitions et des événements club. Le comité réfléchit à davantage de transparence sur la teneur (programme) des entraînements et réfléchit à l'utilisation d'applications. Un workshop avec l'hôpital La Tour sur l'utilisation des applications, travail spécifique et la planification plus adaptée des entraînements est également envisagé.

Quand est-il du site internet ?

Un audit du site internet a été fait. Le comité va travailler à revoir le référencement, et a fait appel à une entreprise pour obtenir un devis quant à une mise à jour du site.

D'autres camps adultes seront-ils organisés ?

Thomas Huwiler répond que des camps seront organisés à moyen terme.

15. Remerciements

- Valérie Grin Scardino, coordinatrice section Jeunes, ayant quitté son poste au 31.01.2024.
- Gérald Granger, coach vélo, ayant quitté son poste au 31.12.2023.
- Tanguy Noël, responsable financier et démissionnaire au 31.12.2023.

16. Clôture à 20h56, suivi d'une verrée

Signatures du PV par le président de séance et le rédacteur.

Thomas HUWILER

Sophie AMANS

